



**CNRS-INRIA  
INSERM-IRD  
INED-INRETS**

# *En bref...*

**SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr) - Site web : <http://www.sntrs.fr>**

**Numéro 76 du 21 avril 2005**

## **Lundi de Pentecôte : non au travail gratuit !**

Le 16 mai, lundi de Pentecôte, le gouvernement a pris la décision d'imposer une journée de travail gratuite aux salariés du public et du privé.

Cette décision participe à la remise en cause de la réduction du temps de travail et des accords sur les jours fériés. Le temps de travail annualisé passe de 1600 à 1607 heures, grâce à cette opération présentée comme vertueuse !

Elle s'inscrit dans une logique de recul des salaires, ces 7 heures supplémentaires travaillées n'étant pas rémunérées. Or, « tout travail mérite salaire ». La non rémunération du travail est illicite et contraire au droit au salaire prévu par les textes de droit international (Art. 2.1. de la Convention de l'OIT n° 29 sur le travail forcé ; Partie I, Art. 1.4. et Partie II, Art. 4 de la Charte sociale Européenne, Strasbourg, 1996,...).

Elle répond aux exigences du patronat de se désengager du financement solidaire de la protection sociale. Les propos démagogiques sur la nécessaire solidarité entre les générations ne changeront rien à la réalité. Non seulement les personnes âgées n'en profiteront pas, mais le premier bénéficiaire sera le budget de l'Etat qui bénéficiera de millions de journées gratuites.

Enfin, la liste légale des jours fériés n'est pas modifiée, et le Lundi de Pentecôte est toujours un jour férié.

### **Ce n'est pas de la solidarité, c'est de l'arnaque !**

Les moyens les plus efficaces pour répondre durablement au financement de la dépendance des personnes âgées, dans le cadre de la protection sociale, sont à rechercher dans :

- Le développement de l'emploi,
- L'augmentation des salaires,
- La fin des exonérations patronales...

Ce n'est pas aux seuls salariés de faire les frais de l'incurie du pouvoir en matière de politique de santé !

**Le SNTRS-CGT appelle l'ensemble des salariés  
à une véritable journée d'action et de solidarité !  
Le 16 mai, rendez visite à vos parents et grands-parents !**

Pour couvrir toutes les actions de solidarité, la FERC-CGT et l'UGFF-CGT ont déposé un préavis de grève.